



**MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Vallon Pont d'Arc, le 20/02/2023

### **Une enquête pour mieux connaître les professionnel·les de l'encadrement de l'escalade et du canyionisme**

Dans le cadre d'une réflexion collective sur le devenir des métiers de l'encadrement, le Pôle ressources national sports de nature (PRNSN), le ministère chargé des Sports et l'ensemble des acteurs des filières escalade et canyionisme (parmi lesquels les fédérations sportives, les établissements publics de formation et les syndicats professionnels) lancent en 2023 une enquête consacrée aux éducateurs et éducatrices sportives du champ. Il s'agit de la 9<sup>e</sup> enquête auprès des encadrant·es d'une discipline sportive de nature.

Ces enquêtes permettent de mesurer la réalité de l'encadrement sportif d'une filière professionnelle en se basant sur l'emploi des professionnel·les en activité. Elles apportent des données fiables et objectives, nécessaires à la définition de politique de développement des activités concernées.

Qui sont-elles ? Qui sont-ils ? À quoi ressemble leur activité professionnelle (activités encadrées, publics, fonctions assurées, périodes d'emplois, statuts, ...) ? Quelles sont les principales manques ou difficultés rencontrées du métier ? Quels sont leurs profils types ?

Par la réalisation d'une enquête auprès des professionnel·les, de l'escalade et du canyionisme il s'agit d'avoir une vision globale des conditions d'exercice, d'améliorer l'adéquation entre l'emploi et la formation et de mieux accompagner l'évolution des métiers.

Cette enquête s'intéressera principalement à l'ensemble des professionnel·les de l'encadrement sportif (moniteur et monitrice saisonnière, entraîneur et entraîneuse de club, responsable de structure...)

Cette enquête qui sera déployée en mars 2023, restera ouverte jusqu'à l'obtention d'un nombre de réponses satisfaisant. À ce titre nous vous encourageons à répondre massivement à cette étude et à la diffuser dans vos réseaux auprès des éducateurs et éducatrices encadrant de l'escalade et/ou du canyionisme.

#### **Contact presse**

Aziz Chlieh

Chargé de mission Emploi, métiers, formation

06 81 47 14 11

[aziz.chlieh@sportsdenature.gouv.fr](mailto:aziz.chlieh@sportsdenature.gouv.fr)

## Lien vers la page dédiée

<https://www.sportsdenature.gouv.fr/etude-escalade-canyonisme-2023>

## À propos du Pôle ressources national sports de nature (PRNSN)

Le Pôle Ressources national sports de nature (PRNSN) est l'opérateur de l'État en matière de développement maîtrisé des sports de nature. Sa mission prioritaire est de diffuser des savoir-faire et de valoriser les bonnes pratiques et les actions innovantes. Il constitue un outil d'observation, de mise en relation et de conseil à la disposition des acteurs des sports de nature.

Le PRNSN, créé en 2004 au sein du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) Auvergne-Rhône-Alpes Vallon Pont d'Arc, est placé sous la tutelle du ministère chargé des Sports.

[www.sportsdenature.gouv.fr](http://www.sportsdenature.gouv.fr)

Logo du PRNSN : [www.sportsdenature.gouv.fr/comprendre/logo](http://www.sportsdenature.gouv.fr/comprendre/logo)